



Lettre du 3 mai 2024

# Message du Président du SIÉDS

## Plaquette Budget SIÉDS 2024 :



[Télécharger le document](#)

Chers membres,

Dans le contexte actuel énergétique, le Syndicat doit être une force de propositions et un acteur incontournable auprès de ses Collectivités membres.

En 2024, les élus du SIÉDS ont fait le choix d'affirmer à nouveau leur soutien financier en allouant d'importants budgets pour les travaux d'investissement et le territoire qui participe ainsi au développement de l'économie locale.

Des investissements structurants aidés massivement par le SIÉDS se poursuivent ainsi sur notre département :

- Renforcement et effacement de réseaux de distribution d'électricité,
- Sécurisation et modernisation de l'éclairage public,
- Accélération de la transition énergétique avec les opérations de rénovation énergétique des bâtiments publics et les projets d'autoconsommation (individuelle ou collective),
- Développement de la mobilité décarbonée avec le renouvellement des bornes de recharge existantes et le déploiement de nouvelles bornes pour répondre aux enjeux du schéma départemental des infrastructures de recharge de véhicules électriques (SDIRVE).

La procédure budgétaire a débuté par le Débat d'Orientation Budgétaire lors du Comité Syndical du 12 février 2024 et s'est finalisée par le vote du budget primitif lors du Comité Syndical du 18 mars 2024.

Avec l'ensemble des élus du bureau, je tenais donc à vous informer de la situation financière du Syndicat et revenir sur les articles de presse titrés « Au SIÉDS, un niveau de trésorerie excessif » et « Aisance financière » parus dans le Courrier de l'Ouest et dans la Nouvelle République.

Ce document vous permettra de mieux comprendre les observations de la Chambre Régionale des Comptes (CRC) Nouvelle-Aquitaine (qui a édité son rapport sur la période de 2017 à 2021).



## SIEDS

14 rue Notre-Dame  
CS 98803 79028 NIORT Cedex